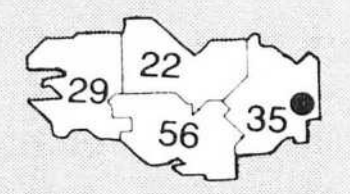
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN : 0762 042X
DLP 29-1-87014636

Avertissements agricoles

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

BULLETIN N° 45
(Supplément au n° 137)

19 décembre 1986

CEREALES D'HIVER

J.N.O.

- Pas de risques pour les semis après le 11 novembre.

- Les parcelles semées avant cette date devraient avoir reçu un traitement insecticide. Si ce n'est pas le cas, on peut maintenant distinguer deux situations :

  . semis entre le 1er et le 11 novembre : un traitement n'est pas nécessaire car les pucerons étaient peu virulifères cette année.

  . semis avant le 1er novembre : un traitement insecticide devra être réalisé dès que possible pour éliminer les pucerons encore vivants avant l'hiver.

- Dans le cas où une protection insecticide a déjà été réalisée, il est inutile de réintervenir.

COLZA

Larves d'altises : Pensez à faire un sondage dans vos cultures pour détecter la présence de larves ou de galeries de larves.

Seuil de traitement : 2 pieds/3 avec attaques.

Comme en 1986, le S.R.P.V. BRETAGNE diffusera ses Avertissements Agricoles "Grandes Cultures" sur Minitel en 1987. Pour les consulter : composez le 36.15 puis tapez le code d'accès : EDIMK dès réception du signal.

P 56

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

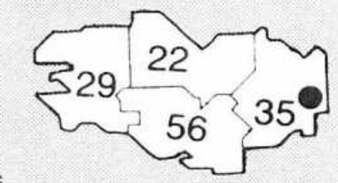
ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN : 0762 042X
DLP 29-1-87014636



Avertissements agricoles

BRETAGNE (R)



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

NOUVEAU

ABONNEMENT POUR 1987

Colza, pois et tournesol se développent en BRETAGNE.

Pour vous aider à maîtriser la conduite de ces **"nouvelles productions"**, nous vous diffuserons, en 1987, un bulletin GRANDES CULTURES en remplacement de l'actuel bulletin CEREALES. Dans cette édition, seront publiées des informations phytosanitaires (lutte contre les ravageurs, maladies, désherbage) concernant les céréales, maïs, colza, tournesol, pois, cultures fourragères.

Nous vous proposons donc les trois bulletins suivants :

N° 1 : "Cultures maraîchères, légumières et pommes de terre"... 160,00 F

N° 2 : "Grandes cultures"...................................... 160,00 F

N° 3 : "Pépinières, espaces verts et arboriculture fruitière".. 160,00 F

Une remise est prévue pour les abonnements à 2 ou 3 éditions (tarifs ci-dessous)
L'abonnement est souscrit pour la période du 1er janvier au 31 décembre.

Bulletin réponse à retourner au Service Régional de la Protection des Végétaux - 280, rue de Fougères, 35700 RENNES, avec votre règlement, à l'ordre de : Sous-Régisseur de Recettes de la D.R.A.F., Protection des Végétaux.

ABONNEMENT ☐ ou **REABONNEMENT** ☐ **POUR 1987**

NOM et prénom (ou raison sociale) :

Adresse :

Code postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur :

Maraîcher	☐	Arboriculteur	☐	Technicien firme	☐
Producteur légumier	☐	Conseiller agricole	☐	Enseignant	☐
Agriculteur	☐	Technicien coop.	☐	Particulier	☐
Pépiniériste-Paysagiste	☐	Technicien négoce	☐	Autres	☐

ABONNEMENT CHOISI :

Bulletin n° 1 ☐ n° 2 ☐ n° 3 ☐

Montant de l'abonnement : un bulletin .....: 160 F
deux bulletins ..: 265 F
trois bulletins : 384 F

Ne rien inscrire dans cette colonne

|_|_|_|_|_|_|_|_| Identité

|_|_|_| Type de commande

|_|_|_|_| Activité

Edition	Quantité
1	|_|_|_|
2	|_|_|_|
3	|_|_|_|

P 57

|_|_|_|_|_|_|_| Date réception

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.